

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres de la Caisse Desjardins d'Amos, tenue le 14 avril 2022 à 18 h 30 par conférence web sous la présidence de monsieur François Sills.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 avril 2021
4. Rapport du conseil d'administration
5. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
6. Rapport annuel au 31 décembre 2021
7. Présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements de la Caisse dans son milieu
8. Période de questions au conseil d'administration
9. Présentation des scénarios en vue de la votation pour :
 - a) l'adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes) ;
 - b) l'adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles et sur le versement de toute somme au FADM.
10. Rapport du comité de mise en candidature
11. Élection par acclamation
12. Précisions sur l'exercice du vote et sur les propositions de partage des excédents
13. Suivi des résultats de vote et levée de l'assemblée

I. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président, monsieur François Sills, procède à l'ouverture de la réunion, souhaite la bienvenue à cette assemblée générale annuelle qui se tient totalement en mode virtuel, étant donné qu'en raison du contexte de la Covid-19, il est encore difficile de se rassembler.

Ensuite, il mentionne qu'il agira comme président d'assemblée et qu'il sera assisté dans l'animation par monsieur René Dostie, directeur général ainsi que monsieur Michel Michaud, secrétaire du conseil d'administration et madame Sara-Jeanne Gaudet, présidente du comité de mise en candidature.

Monsieur Sills mentionne que cette formule d'assemblée à distance implique que les membres pourront voter en direct sur certains sujets alors que d'autres feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre prochains jours suivant l'assemblée. Il ajoute également que seul un membre de plein droit de la caisse pourra exercer son droit de vote.

Comme l'assemblée est tenue en mode virtuel, il présente les modalités qui faciliteront le bon déroulement et les interactions.

Comme chaque année, il invite les gens à écouter une courte vidéo où le président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, monsieur Guy Cormier, souhaite livrer un message important.

Suite à cette vidéo, le président invite le secrétaire, monsieur Michel Michaud, à faire part des règles de fonctionnement pour la soirée. Ensuite, il rappelle le besoin de nommer deux scrutateurs et à cet égard, il propose mesdames Lucie Fortin et Manon Goyette étant donné qu'elles ont préalablement été familiarisées avec le processus de votation.

SUR PROPOSITION dûment faite, il est proposé par monsieur [REDACTÉ] et appuyé par madame [REDACTÉ] d'accepter la proposition de monsieur François Sills afin que mesdames Lucie Fortin et Manon Goyette agissent comme scrutateurs lors de l'assemblée générale de ce soir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président invite monsieur Michel Michaud, secrétaire, à faire la lecture de l'ordre du jour où, le rappelle-t'il, seuls les sujets mentionnés dans l'avis de convocation pourront faire l'objet de présentations et d'informations au cours de la présente assemblée.

SUR PROPOSITION dûment faite, il est proposé par madame [REDACTED] et appuyé par madame [REDACTED] d'adopter l'ordre du jour comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 15 AVRIL 2021

Le président mentionne qu'étant donné que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue au printemps 2021 a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse et que les gens ont eu l'occasion d'en prendre connaissance préalablement, ils n'en feront aucune lecture et aucun résumé.

Par conséquent, comme ils sont prêts à en faire l'adoption, le président demande une proposition pour l'adoption du procès-verbal du 15 avril 2021.

SUR PROPOSITION dûment faite, il est proposé par monsieur [REDACTED] et appuyé par monsieur [REDACTED] d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 avril 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tout d'abord, le président présente tous les membres du conseil d'administration et ensuite poursuit avec les principales réalisations de la dernière année ainsi que les orientations que la Caisse s'est fixées.

Il mentionne tout d'abord le Fonds du Grand Mouvement qui est doté d'une enveloppe de 250 M\$ pour soutenir des projets structurants jusqu'en 2024. Il ajoute ensuite que le Fonds C est également un autre levier important qui permet aux entrepreneurs de reprendre leurs activités plus rapidement. Une enveloppe exceptionnelle de 10 M\$ sur deux ans a d'ailleurs été annoncée par le Mouvement Desjardins pour ce Fonds.

Ensuite, il fait part de quelques actions faites en lien avec le développement durable où la nécessité d'agir sur les changements climatiques fait partie de l'ADN de Desjardins.

En lien avec la tenue de la première assemblée générale annuelle de l'année dernière, il ne peut passer sous silence la mise en place de l'authentification des membres par le biais d'AccèsD. Cette initiative a permis de quadrupler le nombre de membres qui se sont prononcés sur la ristourne et l'élection des administrateurs.

Il termine en soulignant que ce sont les gens qui composent l'organisation qui la rendent humaine. Malgré une situation qui persiste, les employés, gestionnaires et administrateurs ont continué à répondre présents pour les soutenir, les conseillers et les épauler. Il profite de l'occasion pour les remercier chaleureusement pour leur engagement indéfectible et pour tous les efforts qu'ils ont déployés.

5. RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

Le président poursuit en présentant le rapport sur la surveillance des trois règles déontologiques.

Il mentionne qu'en lien avec celui-ci, aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée, qu'aucune dérogation n'a été observée pour les dépôts et prêts aux personnes intéressées et qu'un seul contrat de fourniture de biens ou de services a été accordé à des personnes visées par le Code, mais que tout a été conclu dans le respect des règles déontologiques.

6. RAPPORT ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2021

Avant de présenter les résultats de la Caisse, le Président invite les gens à écouter une courte vidéo portant sur les résultats financiers du Mouvement Desjardins.

Ensuite, il invite à nouveau les gens à regarder une autre capsule vidéo qui, cette fois, dévoile les faits saillants du rapport annuel de la Caisse. Il ajoute que suite à ce visionnement du survol de la performance financière, le directeur général sera disponible pour répondre à toutes les questions en lien avec ces résultats. Il rappelle également que le rapport annuel ainsi que les états financiers complets sont déposés sur le site Internet de la Caisse.

7. PRÉSENTATION DE L'UTILISATION DU FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU ET AUTRES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU

Après avoir remercié le directeur général, le président débute la présentation du rapport de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements de la Caisse dans son milieu.

Il mentionne qu'en 2021, c'est près de 155 000 \$ qui ont été remis pour appuyer une multitude de projets. Il ajoute que, comme l'an dernier, dû à la pandémie les contributions ont été légèrement inférieures. Malgré cette situation, une belle somme de 22 000 \$ en provenance des *Dons et commandites* a été attribuée, tandis qu'un total de 132 768 \$ provenant du *Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)* a été réparti comme suit :

- 25 180 \$ en éducation ;
- 2 500 \$ en santé et saines habitudes de vie ;
- Un peu plus de 105 000\$ en développement économique, emploi et partenariat.

Par la suite, il indique qu'au cours de la dernière année le conseil d'administration a adopté un plan d'engagement et de proximité auprès des membres de la communauté, ce qui a permis de déterminer des priorités d'investissement.

Il termine en présentant quelques principaux projets auxquels la Caisse a pu offrir son soutien financier grâce au FADM ou encore sous forme de dons et commandites. À cet effet, le président fait valoir plus précisément la participation de la Caisse auprès de la *Centrale Coworking*, *Le Fonds Ange Gardien Harricana* ainsi que la *conférence de Nancy Audet* qui a permis de sensibiliser la population à la maltraitance faite envers les enfants et qui a été offerte gratuitement.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Même si tout au long de l'assemblée les participants ont eu l'occasion de s'exprimer, le président les invite à adresser leurs questions et ajoute qu'advenant que le temps ne permette pas de répondre, ils assureront un suivi dans les meilleurs délais. Après avoir répondu à quelques questions d'ordre général, comme tous sont satisfaits, il passe au point suivant de la rencontre.

9. PRÉSENTATION DES SCÉNARIOS EN VUE DE LA VOTATION

Comme le versement des ristournes individuelles et à la communauté est un élément distinctif de notre coopérative, le président invite les gens à visionner une capsule vidéo qui en présente l'évolution.

Par la suite, il précise que les scénarios qui seront présentés sont les plus avantageux pour les membres et totalement conformes aux encadrements applicables. Ensuite, il cède la parole au directeur général qui présente tout d'abord la recommandation en lien avec la répartition des excédents annuels (ristournes).

Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres	8 662 k\$
Autres éléments sur résultat global de l'exercice	3 774 k\$
Virements réglementaires et autres	(6 509) k\$
Sommes nettes utilisées au cours de l'exercice	1 259 k\$
Intérêts sur les parts de ristournes et parts sociales	(1) k\$
Ajustement net relatif aux ristournes	1 k\$
Solde de l'état de la variation de l'avoir	7 186 k\$
Alimentation du FADM	(196) k\$
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	196 k\$
Alimentation RRE	(2 218) k\$
Alimentation réserve générale	(4 968) k\$
Solde à répartir	0 \$

Suite à la présentation du scénario de répartition des excédents, le président demande aux membres habilités à le faire, si quelqu'un souhaite proposer et appuyer cette recommandation.

SUR PROPOSITION dûment faite, il est proposé par madame [REDACTED] et appuyé par madame [REDACTED] que le projet de répartition des excédents annuels pour l'année se terminant le 31 décembre 2021 soit soumis au vote après l'assemblée de ce soir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président mentionne qu'ils en sont maintenant rendus à la présentation liée au versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu et des taux de ristournes, donc il cède à nouveau la parole au directeur général qui présente la recommandation à ce niveau.

PROPOSITION DU VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2021
RISTOURNE AUX MEMBRES
1 574 935 \$
FONDS AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILEU
196 354 \$

2021
1 771 289 \$

			TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME	
			PARTICULIERS	ENTREPRISES
RISTOURNE VOLUMES	Comptes	241 k\$	0,61 \$	
	Épargne et placement	219 k\$		
	Fonds	75 k\$		
	Prêts et marge de crédit	373 k\$		

RISTOURNE ASSURANCES	266 k\$	23 \$/ 1 000 \$ de prime
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT	92 k\$	0,61 \$/ 1 000 \$ d'achats nets
RISTOURNE PRODUITS	308 k\$	Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		1 575 K\$

Suite à la présentation du scénario de versement de ristournes, versement provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au Fonds aide au développement du milieu et des taux de ristournes, le président demande aux membres habilités à le faire, si quelqu'un souhaite proposer et appuyer cette recommandation.

SUR PROPOSITION dûment faite, il est proposé par madame [REDACTÉ] et appuyé par monsieur [REDACTÉ] que le scénario recommandé soit soumis au vote après l'assemblée de ce soir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

Avant d'ouvrir la période d'élection, le président rappelle la démarche du profil collectif. Ensuite, il mentionne qu'étant donné qu'il est lui-même une personne candidate ainsi que la vice-présidente, madame Sara-Jeanne Gaudet, présidente du comité de mise en candidature et non sortante de charge agira comme présidente d'élection.

Il poursuit en indiquant que le secrétaire est également une personne candidate, donc que le secrétaire adjoint, monsieur René Dostie, agira à titre de secrétaire d'élection, et ce, tel que le prévoit le Règlement intérieur de la Caisse. Par la suite, il cède la parole à madame Gaudet.

Après avoir remercié le Président, la présidente du comité de mise en candidature, mentionne tout d'abord qu'à la suite de l'appel de candidatures lancé durant la 3^e semaine de janvier, elle va présenter le rapport du comité.

Donc, conformément à la Loi sur les coopératives de services financiers et le Règlement intérieur de la Caisse, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à compter du 17 janvier 2022 de la façon suivante :

- affichage dans tous nos établissements ;
- diffusion sur nos canaux virtuels (notre microsite, notre page Facebook) ;
- affichage dynamique sur les écrans en caisse.

Elle poursuit en indiquant que pour l'assemblée générale de cette année, quatre postes sont à combler et le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants :

- ➔ Compétences dans le domaine de la communication ;
- ➔ Une représentativité de 1 femme et 3 hommes pour maintenir la parité ;
- ➔ Du groupe d'âge appartenant aux 35-49 ans, 50-64 ans et 65 ans et plus ;
- ➔ Ainsi que du secteur industriel forestier/minier.

Elle ajoute qu'à l'issue de la période d'appel de candidatures, la Caisse a reçu quatre candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur et le Code de déontologie de Desjardins. Elle termine en indiquant qu'un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la caisse et qu'il est disponible à la caisse sur demande.

11. ÉLECTION PAR ACCLAMATION

Comme mentionné, quatre postes sont à pourvoir au conseil d'administration. Donc, comme le nombre de candidatures reçues est égal au nombre de postes à combler, la présidente d'élection déclare élues les personnes candidates suivantes :

- Monsieur Michel Michaud ;
- Monsieur Roch Ouellet ;
- Monsieur François Sills ;
- Madame Maryse Thibault.

Après avoir félicité les nouveaux élus, afin de mieux connaître les quatre personnes élues par acclamation, elle les invite par ordre alphabétique à effectuer une brève présentation. Suite aux allocutions, elle cède la parole au Président, monsieur Sills.

12. PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE SUR LES PROPOSITIONS DE PARTAGE DES EXCÉDENTS

Après avoir remercié madame Gaudet, le Président poursuit en précisant que les membres seront appelés à voter sur les éléments suivants, soit :

- ↳ Un vote pour la répartition des excédents annuels (ristournes) ;
- ↳ Un vote pour le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles et le versement de sommes au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et les taux de ristourne.

Il ajoute que la réécoute de l'assemblée est possible et qu'en nouveauté cette année, grâce à un onglet spécifique, ils pourront écouter uniquement la section de présentation des personnes candidates. Il rappelle que la documentation de référence est disponible sur le site Internet ou sur demande auprès de la caisse et qu'ils ont également accès aux rapports annuels et financiers complets de même qu'à la revue annuelle 2021.

Il poursuit en indiquant que ce soir, dès minuit, la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 le 18 avril 2022 et que les résultats demeureront confidentiels jusqu'au moment du dévoilement. Dans les 48 heures suivant la période de votation, la caisse sera informée des résultats qui seront publiés sur le site Internet et disponibles auprès de la caisse.

Le président remercie les participants et mentionne que la publication des résultats de votes mettra officiellement fin à l'assemblée, à moins d'un vote négatif et dans un tel cas, le processus devra être repris une seconde fois. Il remercie également les administrateurs et employés de la Caisse pour leur engagement et souhaite une bonne fin de soirée à tous.

13. SUIVI DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation auprès des membres, il y a eu 558 membres qui ont exercé leur droit de vote. Voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le conseil d'administration sont :

PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS :

- ↳ 98 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE

PROPOSITION SUR LE VERSEMENT DE RISTOURNES PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES, DU VERSEMENT DE TOUTE SOMME AU FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU (FADM) ET DES TAUX DE RISTOURNES

- ↳ 87 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les résultats des votes en différé ayant été publiés sur le site Internet de la Caisse, l'assemblée générale est officiellement levée le 20 avril 2022 à 15 heures.

François Sills, Président

Michel Michaud, secrétaire